

PROCÉDURE POUR OBTENIR UNE PREUVE D'ALLOCATION FAMILIALE

Agence du revenu du Canada

1. Accès au dossier en ligne

Pour commencer, veuillez accéder au site officiel de l'Agence du revenu du Canada. Cliquez sur l'onglet « Mon dossier », puis connectez-vous en utilisant :

- votre identifiant ARC, ou
 - un partenaire de connexion (ex. institution bancaire).
-

2. Consultation des prestations

Une fois connecté à votre espace personnel :

- Sélectionnez la section « Prestations et crédits »
 - Choisissez la prestation concernée (ex. Allocation canadienne pour enfants)
-

3. Accès à la correspondance

Dans le menu principal :

- Cliquez sur « Correspondance » ou « Courrier »
 - Repérez un document pertinent, tel que :
 - une lettre de confirmation
 - un avis de prestation
 - Ouvrez le document disponible
-

4. Téléchargement de la preuve

- Téléchargez le document en format PDF
 - Enregistrez-le ou imprimez-le pour usage officiel
-

5. Assistance en cas de besoin

Si vous ne trouvez pas le document :

- Consultez les sections « Profil » ou « Documents »
 - Communiquez avec l'Agence du revenu du Canada
-